

IV.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

POUR L'EXERCICE 1874.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits demandés pour l'exercice 1874 s'élèvent à. fr.	15,400,608	»
Les crédits demandés pour l'exercice 1873 s'élèvent à. .	15,993,508	»
DIFFÉRENCE EN MOINS POUR 1874. . . .	892,900	»

Les chapitres I, III, V, IX et X présentent les modifications suivantes :

CHAPITRE I.

	En moins.	En plus.
ART. 3. — Une augmentation de 5,000 francs est demandée à cet article, parce qu'il a été reconnu que, depuis l'installation du ministère dans les nouveaux locaux, la somme allouée a toujours été insuffisante et qu'il faut chaque année recourir à des crédits supplémentaires.	—	—
	»	5,000 »

CHAPITRE III.

ART. 15. — Il n'y a plus lieu de comprendre l'allocation demandée en 1873 comme charge extraordinaire	1,900	»
---	-------	---

CHAPITRE V.

ART. 18. — L'allocation demandée en 1873 en charge extraordinaire peut être diminuée sans inconvénient de.	10,000	»
--	--------	---

CHAPITRE IX.

ART. 44. — L'allocation portée à cet article comme charge extraordinaire est réduite, pour cet exercice, à 100,000 francs et servira à solder les travaux d'appropriation et à couvrir les

A REPORTER. . . . fr.	11,900	»	5,000	»
-----------------------	--------	---	-------	---

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	En moins.	En plus.
REPORT. . . . fr.	11,900 »	3,000 »
frais d'ameublement des nouveaux locaux, soit une diminution de	148,000 »	

CHAPITRE X.

ART. 46. — La moyenne des imputations faites sur cet article de 1868 à 1871 permet de réduire l'allocation de moitié, soit une diminution de 12,000 »

ART. 52. — La somme allouée pour construction de prisons cellulaires nouvelles est annuellement de 632,000 francs, mais par suite de la non-adjudication des travaux de construction des prisons de Furnes et d'Ypres en 1872, on a demandé d'augmenter le Budget de 1873 de la somme restée sans emploi au Budget de 1872; il s'ensuit que l'allocation pour 1873 sera de 1,187,000 francs, et comme il n'est plus porté au Budget de 1874 que la somme nécessaire pour l'achèvement de la prison de sûreté de Namur, la diminution est de . 724,000 . »

ART. 56. — La moyenne des imputations faites sur cet article de 1868 à 1871 permet de réduire l'allocation de 2,000 »

TOTAUX : EN MOINS.	897,900 »	3,000 »
DIFFÉRENCE EN MOINS. . . . fr.	892,900 »	

(84)

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre de la Justice et de
l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre
nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre
des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Justice est fixé, pour l'exer-
cice 1874, à la somme de quinze millions cent mille six cent
huit francs (15,100,608 francs), conformément au tableau
ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 28 février 1873.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,

T. DE LANTSHEERE.

Le Ministre des Finances,

J. MALOU.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1874.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE I^{er}. ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre.	21,000	•	355,100
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service . . .	280,600	•	
3	Matériel.	40,000	•	
4	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques . . .	6,000	•	
5	Frais de route et de séjour.	7,500	•	
	CHAPITRE II. ORDRE JUDICIAIRE.			
6	Cour de cassation. Personnel	269,950	•	3,672,650
7	— Matériel	5,500	•	
8	Cours d'appel. Personnel	767,100	•	
9	— Matériel	24,000	•	
10	Tribunaux de première instance et de commerce	1,688,800	•	500
11	Justices de paix et tribunaux de police.	918,000	•	
	CHAPITRE III. JUSTICE MILITAIRE.			
12	Cour militaire. Personnel.	21,100	4,253	74,775
13	— Matériel	2,000	•	
14	Auditeurs militaires et prévôts	43,000	•	
15	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière	3,540	•	
	CHAPITRE IV. FRAIS DE JUSTICE.			
16	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police. (Crédit non limitatif).	700,000	•	722,608
17	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels et des préposés à la conduite des voitures cellulaires	13,500	9,108	
	A REPORTER. . . . fr.	4,811,500	15,841	4,825,431

POUR L'EXERCICE 1874.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1874.		TOTAL
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	4,811,590 .	15,841 .	4,825,431 .
	CHAPITRE V.			
	PALAIS DE JUSTICE.			
18	Construction, réparations et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix.	55,000 .	195,000 .	250,000 .
	CHAPITRE VI.			
	PUBLICATIONS OFFICIELLES.			
19	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> et des <i>Annales parlementaires</i> , et travaux accessoires	210,000 .	•	
20	Abonnement au <i>Bulletin des arrêts de la Cour de cassation</i> . .	3,000 .	•	
21	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation . .	25,300 .	•	252,300 .
22	Traitements et indemnités d'employés attachés à la commission royale de publication des anciennes lois.	14,000 .	•	
	CHAPITRE VII.			
	PENSIONS ET SECOURS.			
23	Pensions civiles	25,000 .	•	
24	Secours à des magistrats et à des employés près des cours et tribunaux, ou à leurs veuves et enfants mineurs, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite d'une position malheureuse	12,000 .	•	
25	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou des établissements y ressortissant, qui se trouvent dans le même cas que ci-dessus.	1,500 .	•	41,500 .
26	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons, se trouvant dans le même cas que ci-dessus . . .	3,000 .	•	
	A REPORTER. . . . fr.	5,140,300 .	208,841 .	5,349,231 .

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1874.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	5,140,590 »	208,841 »	5,349,231 »
	CHAPITRE VIII.			
	CULTES.			
27	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et dirigeant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liège . . .	518,200 »	»	
28	Bourses et demi-bourses affectées aux grands séminaires, à l'exception de celui de Liège	62,011 »	»	
29	Clergé inférieur du culte catholique, déduction faite de 7,710 francs, pour revenu de cures.	4,500,000 »	»	
50	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo. . .	469,000 »	236,000 »	
31	Culte protestant et anglican (<i>Personnel</i>)	69,846 »	»	5,560,577 »
32	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses.	13,000 »	»	
33	Culte israélite (<i>Personnel</i>)	11,220 »	»	
34	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues. . .	500 »	»	
35	Subsides aux provinces, communes et consistoires pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite. . .	»	20,000 »	
36	Pensions ecclésiastiques (paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre)	11,000 »	»	
37	Secours pour les ministres des cultes; secours aux anciens religieux et religieuses	50,000 »	»	
	CHAPITRE IX.			
	ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.			
38	Frais d'entretien et de transport d'indigents dont le domicile de secours est inconnu ou qui sont étrangers au pays	200,000 »	»	
39	Subsides : 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 151, n° 17, de la loi communale; 3° aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 4° pour secours aux victimes de l'ophtalmie militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre	200,000 »	40,000 »	
40	Frais de route et de séjour des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, — des médecins chargés de rechercher et de traiter les indigents atteints de maladies d'yeux, suite de l'ophtalmie militaire, — des membres et secrétaires de la commission permanente et de surveillance générale des établissements pour aliénés, ainsi que des comités d'inspection des établissements d'aliénés. — Traitement du secrétaire de la commission permanente d'inspection; traitement du secrétaire de la commission d'inspection de l'établissement de Gheel, ainsi que de l'employé adjoint à ce secrétaire.	12,000 »	»	844,000 »
41	Impression et achat d'ouvrages spéciaux concernant les établissements de bienfaisance, et frais divers.	2,000 »	»	
42	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces	50,000 »	»	
43	Subsides pour le patronage des condamnés libérés	10,000 »	»	
44	Écoles de réforme pour mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans	250,000 »	100,000 »	
	À REPORTER. . . . fr.	11,128,907 »	624,841 »	11,753,808 »

POUR L'EXERCICE 1874.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1874.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	11,128,967 »	624,841 »	11,753,808 »
	CHAPITRE X.			
	PRISONS.			
	<i>SECTION 1^{re}. — Service économique.</i>			
45	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Achat et entretien du mobilier des prisons. . . .	1,250,000 »	»	
46	Gratifications aux détenus	12,000 »	»	
47	Frais d'habillement des gardiens.	32,000 »	»	
48	Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et employés	11,000 »	»	
49	Traitements des fonctionnaires et employés	710,000 »	»	
50	Frais d'impression et de bureau	10,000 »	»	
51	Prisons. — Entretien et travaux d'amélioration des bâtiments . .	170,000 »	»	
52	Maison de sûreté cellulaire à Namur. — Achèvement des travaux de construction	»	463,000 »	
53	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions	»	26,000 »	3,260,000 »
	<i>SECTION 2. — Service des travaux.</i>			
54	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication . .	400,000 »	»	
55	Gratifications aux détenus.	80,000 »	»	
56	Frais d'impression et de bureau	3,000 »	»	
57	Traitements des fonctionnaires et employés	73,000 »	»	
	<i>SECTION 3. — Traitements de disponibilité.</i>			
58	Traitements de disponibilité des fonctionnaires et employés des deux services	»	20,000 »	
	A REPORTER. . . . fr.	13,879,967 »	1,133,841 »	15,013,808 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1874.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1874.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	13,879,967 °	1,133,841 °	15,013,808 °
	CHAPITRE XI.			
	FRAIS DE POLICE.			
61	Mesures de sûreté publique	80,000 °	°	80,000 °
	CHAPITRE XII.			
62	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	5,000 °	1,800 °	6,800 °
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE. . . fr.	13,964,967 °	1,135,641 °	15,100,608 °

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 28 février 1873.

PAR LE ROI :

LÉOPOLD.

Le Ministre de la Justice,

T. DELANTSHEERE.

Le Ministre des Finances,

J. MALOU.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

pour l'exercice 1874.



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																												
CHAPITRE I^{er}. ADMINISTRATION CENTRALE. <table><thead><tr><th>NOMBRE d'agents.</th><th>APPOINTEMENTS PAR AN.</th><th>MONTANT de la DÉPENSE.</th><th>TOTAL par SERVICE.</th></tr></thead><tbody><tr><td>1</td><td>»</td><td>21,000</td><td>21,000</td></tr><tr><td>2</td><td>»</td><td>280,600</td><td>280,600</td></tr><tr><td rowspan="3">3</td><td>a.</td><td>MATÉRIEL. — Fournitures de bureau, impressions, papiers, livres, re- liures, etc. 13,000</td><td rowspan="3">40,000</td></tr><tr><td>b.</td><td>— Éclairage, chauffage de 90 foyers 16,000</td></tr><tr><td>c.</td><td>— Entretien de l'hôtel et des bureaux, achat et entretien des meubles 11,000</td></tr><tr><td>4</td><td>»</td><td>Frais de rédaction et de publication de recueils et documents statistiques. — Achat d'ouvrages y relatifs.</td><td></td></tr><tr><td>5</td><td>»</td><td>Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés de l'administration centrale. . . .</td><td></td></tr><tr><td colspan="4">TOTAL DU CHAPITRE I^{er}. fr.</td></tr> CHAPITRE II. ORDRE JUDICIAIRE. COUR DE CASSATION. — <i>Personnel.</i> <table><thead><tr><th>NOMBRE d'agents.</th><th>APPOINTEMENTS PAR AN.</th><th>MONTANT de la DÉPENSE.</th><th>TOTAL par SERVICE.</th></tr></thead><tbody><tr><td>1</td><td>16,000</td><td>16,000</td><td rowspan="13">269,050</td></tr><tr><td>1</td><td>13,000</td><td>13,000</td></tr><tr><td>15</td><td>11,250</td><td>168,750</td></tr><tr><td>1</td><td>16,000</td><td>16,000</td></tr><tr><td>2</td><td>12,000</td><td>24,000</td></tr><tr><td>1</td><td>7,000</td><td>7,000</td></tr><tr><td>2</td><td>4,500</td><td>9,000</td></tr><tr><td>6</td><td>750</td><td>4,500</td></tr><tr><td>2</td><td>1,200</td><td>2,400</td></tr><tr><td>1</td><td>4,000</td><td>4,000</td></tr><tr><td>1</td><td>2,000</td><td>2,000</td></tr><tr><td>1</td><td>1,200</td><td>1,200</td></tr><tr><td>1</td><td>1,200</td><td>1,200</td></tr></tbody></table></tbody></table>			NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.	1	»	21,000	21,000	2	»	280,600	280,600	3	a.	MATÉRIEL. — Fournitures de bureau, impressions, papiers, livres, re- liures, etc. 13,000	40,000	b.	— Éclairage, chauffage de 90 foyers 16,000	c.	— Entretien de l'hôtel et des bureaux, achat et entretien des meubles 11,000	4	»	Frais de rédaction et de publication de recueils et documents statistiques. — Achat d'ouvrages y relatifs.		5	»	Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés de l'administration centrale. . . .		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.				NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.	1	16,000	16,000	269,050	1	13,000	13,000	15	11,250	168,750	1	16,000	16,000	2	12,000	24,000	1	7,000	7,000	2	4,500	9,000	6	750	4,500	2	1,200	2,400	1	4,000	4,000	1	2,000	2,000	1	1,200	1,200	1	1,200	1,200
NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.																																																																											
1	»	21,000	21,000																																																																											
2	»	280,600	280,600																																																																											
3	a.	MATÉRIEL. — Fournitures de bureau, impressions, papiers, livres, re- liures, etc. 13,000	40,000																																																																											
	b.	— Éclairage, chauffage de 90 foyers 16,000																																																																												
	c.	— Entretien de l'hôtel et des bureaux, achat et entretien des meubles 11,000																																																																												
4	»	Frais de rédaction et de publication de recueils et documents statistiques. — Achat d'ouvrages y relatifs.																																																																												
5	»	Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés de l'administration centrale. . . .																																																																												
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.																																																																														
NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.																																																																											
1	16,000	16,000	269,050																																																																											
1	13,000	13,000																																																																												
15	11,250	168,750																																																																												
1	16,000	16,000																																																																												
2	12,000	24,000																																																																												
1	7,000	7,000																																																																												
2	4,500	9,000																																																																												
6	750	4,500																																																																												
2	1,200	2,400																																																																												
1	4,000	4,000																																																																												
1	2,000	2,000																																																																												
1	1,200	1,200																																																																												
1	1,200	1,200																																																																												
A REPORTER. fr.																																																																														

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1874.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1874.			CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1873.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
280,600	»	280,600	280,600	»	»	
40,000	»	40,000	35,000	5,000	»	
6,000	»	6,000	6,000	»	»	
7,500	»	7,500	7,500	»	»	
355,100	»	355,100	350,100	5,000	»	
AUGMENTATION. . . fr.				5,000		
269,050	»	269,050	269,050	»	»	
269,050	»	269,050	269,050	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. fr.			
			NOMBRE d'agents	APPOINTEMENTS PAR AN	MONTANT de la DÉPENSE. TOTAL par SERVICE.
		<i>Matériel et menues dépenses de la Cour de cassation.</i>			
7	»	La Cour	»	»	5,250
		Le parquet.	»	»	1,250
		Mobilier pour la Cour de cassation	»	»	4,000
		COURS D'APPEL. — <i>Personnel.</i>			
8	»	Premiers présidents	3	11,250	33,750
		Présidents de chambre	6	8,500	51,000
		Conseillers.	55	7,500	412,500
		Procureurs généraux.	3	11,250	33,750
		Premiers avocats généraux.	3	8,500	25,500
		Deuxièmes avocats généraux	6	8,000	48,000
		Substituts des procureurs généraux	6	7,000	42,000
		Greffiers en chef.	3	5,000	15,000
		Greffiers adjoints	13	4,000	52,000
		Secrétaires des parquets	3	4,000	12,000
		Employés	10	2,000	20,000
		Messagers des cours.	6	1,200	7,200
		Huissiers audienciers	11	700	7,700
		Concierges.	1	1,100	1,100
		Messagers des parquets.	3	1,200	3,600
		<i>Matériel des Cours.</i>			
9	»	Cour d'appel de Bruxelles	»	»	8,000
		— de Gand	»	»	5,000
		— de Liège	»	»	6,500
		Mobilier pour les trois Cours	»	»	4,500
		Au moyen de ces allocations, les Cours doivent couvrir toutes les dépenses résultant du chauffage, de l'éclairage, des impressions, des fournitures de bureau et de l'entretien de leur mobilier. — Les comptes d'emploi doivent être rendus à la Cour des comptes.			
		A REPORTER. fr.			

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1874.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1874.			CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1873.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
269,050	»	269,050	269,050	»	»	
5,500	»	5,500	5,500	»	»	
767,100	»	767,100	767,100	»	»	
24,000	»	24,000	24,000	»	»	
1,065,650	»	1,065,650	1,065,650	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . . fr.			
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE.			
		1 ^{re} CLASSE. — <i>Bruzelles, Gand, Liège et Anvers.</i>			
a.	Présidents	4	7,500	30,000	514,800
	Vice-présidents	9	6,500	58,500	
	Juges d'instruction	11	5,500	60,500	
	Juges	26	5,000	130,000	
	Procureurs du Roi	4	7,500	30,000	
	Substituts	15	5,000	75,000	
	Greffiers	4	3,200	12,800	
	Greffiers adjoints.	28	3,000	84,000	
	Secrétaires des parquets.	4	3,000	12,000	
	Commis expéditionnaires, adjoints aux secrétaires	12	1,200	14,400	
	Huissiers-audienciers	19	400	7,600	
b.	2 ^e CLASSE. — <i>Arlon, Bruges, Charleroi, Dinant, Louvain, Mons, Namur, Nivelles, Tongres, Termonde, Tournai et Verviers.</i>				
	Présidents	12	7,000	84,000	782,400
	Vice-présidents	10	5,500	55,000	
	Juges d'instruction	17	5,000	85,000	
	Juges	41	4,500	184,500	
	Procureurs du Roi	12	7,000	84,000	
	Substituts	19	4,500	85,000	
	Greffiers	12	3,200	38,400	
	Greffiers adjoints.	40	2,800	112,000	
	Secrétaires des parquets.	12	2,400	28,800	
	Commis expéditionnaires, adjoints aux secrétaires	10	1,200	12,000	
	Huissiers-audienciers	44	300	13,200	
	A REPORTER. . . . fr.				

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1874.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1874.			CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1873	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		AUGMENTATION	DIMINUTION	
1,065,650	»	1,065,650	1,065,650	»	»	
1,065,650	»	1,065,650	1,065,650	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		NOMBRE d'agents	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		REPORT. fr.			
		REPORT. fr.			
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE (suite).			
		3 ^e CLASSE. — Audenarde, Courtrai, Furnes, Hasselt, Huy, Malines, Marche, Neuschâteau, Turnhout et Ypres.			
		Présidents.	10	6,000	60,000
		Juges d'instruction	10	4,500	45,000
		Juges	16	4,000	64,000
		Procureurs du Roi	10	6,000	60,000
		Substituts	10	4,000	40,000
		Greffiers	10	3,200	32,000
		Greffiers adjoints.	17	2,600	44,200
		Secrétaires des parquets	10	2,200	22,000
		Commis expéditionnaire	1	1,200	1,200
		Huissiers-audienciers	22	200	4,400
		Greffiers de commerce à Anvers, Alost, Bruxelles, Gand, Liège, Bruges, Courtrai, Louvain, Mons, Namur, Ostende, St-Nicolas, Tournai et Verviers	14	1,200	16,800
		Greffiers adjoints à Anvers et à Bruxelles	2	1,000	2,000
		JUSTICES DE PAIX ET TRIBUNAUX DE POLICE.			
		Juges de paix	204	3,000	612,000
		Greffiers	204	1,500	306,000
		Supplément à un juge de Tongres devenu juge de paix à Liège	1	500	500
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.			

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1874.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1874.			CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1873.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,065,650	"	1,065,650	1,065,650	"	"	
1,688,800	"	1,688,800	1,688,800	"	"	
918,000	500	918,500	918,500	"	"	
3,672,450	500	3,672,950	3,672,950	"	"	
Différence. . . . fr.						

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N ^o	CHAPITRE III.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
N ^o	CHAPITRE III.	N ^o	CHAPITRE III.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
N ^o	CHAPITRE III.	N ^o	CHAPITRE III.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
	JUSTICE MILITAIRE.				
	COUR MILITAIRE. — Personnel.				
	Auditeur général	1	8,500	8,500	»
	Substitut de l'auditeur général	1	6,500	6,500	»
	Secrétaire de l'auditeur général.	1	2000 à 2400	2,200	»
	Huissier audiencier.	1	400	400	»
	Messagers	2	1000 à 1200	2,400	»
	Concierge	1	1,100	1,100	»
	Traitements d'attente.				
	D'un conseiller à la haute Cour, 2/3 de l'ancien traitement	1	4,233	»	4,233
	Matériel.				
	Matériel pour la Cour militaire.	»	»	2,000	»
	AUDITEURS MILITAIRES ET PRÉVÔTS.				
	Auditeurs provinciaux de 1 ^{re} classe, à Anvers, Bruxelles, Gand et Liège.	4	6,000	24,000	»
	Auditeurs provinciaux de 2 ^e classe, à Bruges, Mons et Namur	3	5,000	15,000	»
	Prévôts militaires	7	500	3,500	»
	Huissiers, audienciers.	7	200	1,400	»
	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière dont jouissent les auditeurs	5	420	2,100	»
		2	720	1,440	»
	TOTAL DU CHAPITRE III.				fr.
	CHAPITRE IV.				
	FRAIS DE JUSTICE.				
	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police			680,000	»
	Frais de justice pour affaires du ressort de la Cour militaire, des conseils de guerre et de la garde civique			20,000	»
	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels et des préposés à la conduite des voitures cellulaires.				
	TOTAL DU CHAPITRE IV.				fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1874.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1874.			CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1873.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,400	4,233	25,533	25,533	»	»	
2,000	»	2,000	3,900	»	1,900	
43,900	»	43,900	43,900	»	»	
3,540	»	3,540	5,340	»	»	
70,540	4,233	74,773	76,673	»	1,900	
DIMINUTION. . . . fr.				1,900		
700,000	»	700,000	700,000	»	»	
13,500	9,108	22,608	22,608	»	»	
713,500	9,108	722,608	722,608	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
PALAIS DE JUSTICE.		
	»	Constructions, réparations, entretien et loyers de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes, pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
PUBLICATIONS OFFICIELLES.		
19	»	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> et des <i>Annales parlementaires</i>
20	»	Abonnement au <i>Bulletin de la Cour de cassation</i>
21	»	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émancées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1793; impression d'avant-projets de loi et d'autres documents législatifs; frais des commissions de révision de la législation
22	»	Traitements et indemnités d'employés attachés à la commission royale de la publication des anciennes lois.
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.
CHAPITRE VII.		
PENSIONS ET SECOURS.		
23	»	Pensions civiles
24	»	Secours à des magistrats et à des fonctionnaires et employés attachés aux cours et tribunaux, ou à leurs veuves et enfants mineurs qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse
25	»	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou d'établissements y ressortissant, se trouvant dans le même cas que ci-dessus.
26	»	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1874.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1874.			CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1873.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
35,000	195,000	230,000	240,000	»	10,000	
35,000	195,000	230,000	240,000	»	10,000	
DIMINUTION. . . . fr.				10,000		
210,000	»	210,000	210,000	»	»	
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
25,300	»	25,300	25,300	»	»	
14,000	»	14,000	14,000	»	»	
252,300	»	252,300	252,300	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr				»		
25,000	»	a) 25,000	25,000	»	»	
12,000	»	12,000	12,000	»	»	
1,500	»	1,500	1,500	»	»	
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
41,500	»	41,500	41,500	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		

a) L'état détaillé des pensions allouées depuis la publication de celui qui était annexé au Budget de 1873, est inséré sous le n° 1 des Annexes. Le Département de la Justice ne demande que la somme présumée nécessaire pour payer les premiers termes de pension échus.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
CULTES.		
<i>Culte catholique.</i>		
27	»	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et dirigeant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liège.
28	»	Bourses et demi-bourses affectées aux grands séminaires, à l'exception de celui de Liège . . .
29	»	Clergé inférieur du culte catholique, déduction faite de 7,710 francs pour revenu de cures . .
30	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte au camp de Beverloo. . . .
<i>Culte protestant et anglican.</i>		
31	»	Traitements des pasteurs et employés
32	»	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses
<i>Culte israélite.</i>		
33	»	Traitements des ministres et employés
34	»	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues.
35	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux consistoires, pour constructions d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite.
<i>Pensions et secours pour les divers cultes.</i>		
36	»	Pensions ecclésiastiques. — Payment des termes échus avant l'inscription au Département des Finances.
37	»	Secours pour les ministres des cultes; secours aux anciens religieux et religieuses
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1874.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1874.			CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1873.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
318,200	"	318,200	318,200	"	"	
62,011	"	62,011	62,011	"	"	
4,300,000	"	4,300,000	4,300,000	"	"	
469,000	256,000	725,000	725,000	"	"	
69,846	"	69,846	69,846	"	"	
13,000	"	13,000	13,000	"	"	
11,220	"	11,220	11,220	"	"	
300	"	300	300	"	"	
"	20,000	20,000	20,000	"	"	
11,000	"	a) 11,000	11,000	"	"	a) L'état détaillé des pensions accordées pendant 1871 forme l'annexe n° 2, faisant suite à celui qui a été publié à l'appui du Budget de 1873. Les pensions sont accordées aux ministres des cultes démissionnaires, conformément aux lois du 21 juillet 1844 et du 17 février 1849. Le Département de la Justice ne paye que les premiers termes échus.
50,000	"	b) 50,000	50,000	"	"	b) Des secours sont accordés à des ecclésiastiques, ministres des cultes, anciens religieux ou religieuses âgés, infirmes et nécessiteux, et quelquefois aussi à des ministres des cultes encore en fonctions, ou dont les pensions sont très-modiques, lorsque, par suite de maladies ou de malheurs, ils se trouvent dans la détresse.
5,284,577	276,000	5,560,577	5,560,577	"	"	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				"	"	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IX.		
ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.		
38	»	Frais d'entretien et de transport d'indigents dont le domicile de secours est inconnu ou qui sont étrangers au pays
39	»	Subsides : 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 131, n° 17, de la loi communale; 3° aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 4° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre.
40	»	Frais de route et de séjour des médecins en mission pour rechercher et traiter les indigents atteints de maladies d'yeux, suite de l'ophthalmie militaire; des membres des commissions spéciales pour les établissements de bienfaisance, des membres et secrétaire de la commission permanente et de surveillance générale des établissements pour aliénés, ainsi que des comités d'inspection d'arrondissement; traitement du secrétaire de la commission permanente d'inspection; traitement du secrétaire de la commission d'inspection de l'établissement de Gheel; ainsi que de l'employé adjoint à ce secrétaire. (Art. 21 de la loi du 18 juin 1850, et 75 du règlement général du 1 ^{er} mai 1851.)
41	»	Impressions, achat d'ouvrages spéciaux relatifs aux établissements de bienfaisance, et frais divers.
42	»	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces
43	»	Subsides pour le patronage des condamnés libérés
44	»	Écoles de réforme pour les mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.
CHAPITRE X.		
PRISONS.		
SECTION PREMIÈRE. — Service économique.		
45	»	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Achat et entretien du mobilier des prisons
46	»	Gratifications aux détenus
47	»	Frais d'habillement des gardiens
48	»	Frais de voyage des membres des commissions, ainsi que des fonctionnaires et employés.
49	»	Traitements des fonctionnaires et employés
50	»	Frais d'impression et de bureau
51	»	Prisons. — Entretien et améliorations des bâtiments
52	»	Maison de sûreté cellulaire à Namur. — Achèvement des travaux de construction
		A REPORTER. fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1874.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1874.			CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1873.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
200,000	»	200,000	200,000	»	»	
200,000	40,000	240,000	240,000	»	»	
12,000	»	12,000	12,000	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
50,000	»	50,000	50,000	»	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
230,000	a) 100,000	330,000	478,000	»	148,000	a) Les travaux d'appropriation des écoles de réforme occasionneront une dépense de 254,000 francs (montant de l'adjudication), mais il restera quelques travaux supplémentaires à exécuter.
704,000	140,000	844,000	992,000	»	148,000	Pour y faire face nous possédons : 1° Un crédit extraordinaire au Budget de 1872. fr. 50,000 2° Un crédit extraordinaire au Budget de 1873. fr. 128,000 Au moyen de ce nouveau crédit on pourra faire face à l'appropriation complète et couvrir les frais d'ameublement.
DIMINUTION. fr.				148,000		
1,250,000	»	1,250,000	1,250,000	»	»	
12,000	»	12,000	24,000	»	12,000	
32,000	»	32,000	32,000	»	»	
11,000	»	11,000	11,000	»	»	
710,000	»	710,000	710,000	»	»	
10,000	»	10,000	20,000	»	»	
170,000	»	170,000	170,000	»	»	
»	463,000	463,000	1,187,000 b)	»	724,000	b) Cette somme comprend les divers crédits portés au Budget de 1873 pour construction de prisons nouvelles
2,195,000	463,000	2,658,000	3,394,000	»	736,000	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
53	»	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions
		TOTAL DE LA SECTION PREMIÈRE. fr.
		SECTION DEUXIÈME. — <i>Service des travaux.</i>
54	»	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication
55	»	Gratifications aux détenus
56	»	Frais d'impression et de bureau
57	»	Traitements des employés
		TOTAL DE LA SECTION DEUXIÈME. fr.
		SECTION TROISIÈME. — <i>Traitements de disponibilité.</i>
58	»	Traitements de disponibilité des fonctionnaires et employés des deux services
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.
		CHAPITRE XI.
		FRAIS DE POLICE.
59	»	Mesures de sûreté publique.
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.
		CHAPITRE XII.
60	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget, et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir à des tribunaux
		TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1874.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1874.			CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1873.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
2,193,000	463,000	2,658,000	3,394,000	»	736,000	
»	26,000	26,000	26,000	»	»	
2,195,000	489,000	2,684,000	3,420,000	»	736,000	
400,000	»	400,000	400,000	»	»	
80,000	»	80,000	80,000	»	»	
3,000	»	3,000	5,000	»	2,000	
73,000	»	73,000	73,000	»	»	
556,000	»	556,000	558,000	»	2,000	
»	20,000	20,000	20,000	»	»	
2,751,000	509,000	3,260,000	3,998,000	»	738,000	
DIMINUTION. . . .				738,000		
80,000	»	80,000	80,000	»	»	
80,000	»	80,000	80,000	»	»	
5,000	1,800	6,800	6,800	»	»	
5,000	1,800	6,800	6,800	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
Récapitulation.		
I.	92	Administration centrale.
II.	ib.	Ordre judiciaire
III.	100	Justice militaire
IV.	ib.	Frais de justice
V.	102	Palais de justice
VI.	ib.	Publications officielles
VII.	ib.	Pensions et secours
VIII.	104	Cultes
IX.	106	Établissements de bienfaisance
X.	ib.	Prisons
XI.	108	Frais de police
XII.	ib.	Dépenses imprévues
		TOTAL. fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1874.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1874.			CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1873.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
555,100 »	»	355,100 »	350,100 »	5,000 »	»	
3,672,450 »	500 »	3,672,950 »	3,672,950 »	»	»	
70,540 »	4,233 »	74,773 »	76,673 »	»	1,900 »	
713,500 »	9,108 »	722,608 »	722,608 »	»	»	
35,000 »	195,000 »	230,000 »	210,000 »	»	10,000 »	
252,300 »	»	252,300 »	252,500 »	»	»	
41,500 »	»	41,500 »	41,500 »	»	»	
5,284,577 »	276,000 »	5,560,577 »	5,560,577 »	»	»	
704,000 »	140,000 »	844,000 »	992,000 »	»	148,000 »	
2,751,000 »	509,000 »	3,260,000 »	3,998,000 »	»	738,000 »	
80,000 »	»	80,000 »	80,000 »	»	»	
5,000 »	1,800 »	6,800 »	6,800 »	»	»	
13,964,967 »	1,135,641 »	15,100,608 »	15,993,508 »	5,000 »	897,900 »	
			DIMINUTION. . . . fr.		8(2,90) »	

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 1.

ÉTAT des pensions accordées à des magistrats, fonctionnaires et employés ressort

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.
1	Buys, T.-A.	Hamme, le 19 avril 1806 . . .	Greffier de justice de paix
2	Salkin, B.-J.	Liège, le 7 février 1804. . . .	Greffier de tribunal de 1 ^{re} instance
3	Colinet, L.-J.	Lahamaide, le 2 décembre 1820.	Gardien de prison
4	Hermans, N.-L.	Anvers, le 27 octobre 1801. . .	Président de tribunal de 1 ^{re} instance
5	Geens, J.	Malines, le 12 octobre 1840 . .	Gardien de prison.
6	Lamy, J.-N.	Namur, le 29 juillet 1818 . . .	Id.
7	Decree, P.	Vilvorde, le 2 avril 1806. . . .	Commis à la prison de Vilvorde
8	Valcke, N.-L.	Bruges, le 5 mars 1812	Gardien de prison.
9	Tielemans, J.-F.	Bruxelles, le 15 novembre 1799 .	Premier président de la cour d'appel de Bruxelles.
10	Vander Biest, H.-L.	Ninove, le 14 juillet 1810 . . .	Gardien de prison.
11	Bruno, F.-A.	Namur, le 10 août 1806	Greffier de tribunal de commerce.
12	Isbecque, H.-J.	Tournai, le 16 août 1801	Greffier de justice de paix
13	Deschamps, N.-J.	Bruxelles, le 29 octobre 1812 . .	Gardien de prison.
14	Vons, Jh.-Ant.	Anvers, le 24 juin 1803.	Surveillant de travaux à la prison de Gand . .
15	Van Bellinghen de Branteghem .	Bruxelles, le 1 ^{er} janvier 1800 . .	Conseiller de cour d'appel
16	Hanolet, C.-C.	Fleurus, le 6 avril 1809	Juge de tribunal de 1 ^{re} instance
17	Durinx, J.	Anvers, le 25 février 1811 . . .	Gardien de prison.
18	Florkin, J.-F.	Bruxelles, le 17 février 1802 . .	Juge de paix
19	Sobry, L.-F.	Courtrai, le 26 août 1813	Gardien de prison.
20	Grenier, D.-C.	Ollignies, le 21 janvier 1800 . .	Conseiller de cour d'appel
21	Hye, E.	Luxembourg, le 20 décembre 1821.	Chef-gardien de prison
22	Gerard, P.-A.	Bruxelles, le 9 juillet 1800 . . .	Auditeur général
23	Remy, C.	Berchem, le 25 janvier 1805 . . .	Juge de paix
24	Hanesse, E.-J.	Andenne, le 11 mai 1814	Greffier de justice de paix
25	Jacobs, P.	Vilvorde, le 17 juin 1819	Surveillant à la prison de Saint-Hubert. . . .
26	Helewaut, F.-J.	Bruges, le 18 décembre 1815 . .	Gardien de prison.
27	Scaufflaire, E.-A.	Mons, le 3 mars 1804	Conseiller de cour d'appel
28	Lebrun, P.	Bruxelles, le 30 avril 1802 . . .	Greffier-adjoint de tribunal de 1 ^{re} instance. . .
29	Cordier, D.	Fontaine-l'Évêque, le 10 décem- bre 1815.	Magasinier à la prison de Saint-Hubert. . . .
30	Beckers, F.	Rummen, le 25 septembre 1802 .	Greffier de justice de paix
31	Schouppe, H.-F.	Termonde, le 8 mai 1812	Jugé de paix
32	Van Goethem, P.	Hamme, le 15 septembre 1815. .	Gardien de prison.
33	Rabiot, J.	Anvers, le 27 mars 1822.	Id.
34	Vanderkelen, J.-J.	Bruxelles, le 12 juillet 1813. . .	Magasinier à la prison de Namur.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1874.

tissant au Département de la Justice, depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1872.

DATE DE LA SORTIE de fonctions.	CAUSES DE LA SORTIE de fonctions.	NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITEMENT moyen DES 3 DERNIÈRES ANNÉES de service.	MONTANT des PENSIONS ALLOUÉES.	Observations.
		ANS.	MOIS.			
30 novembre 1871.	Infirmités	19	•	1,950 »	570 »	Il y avait à servir au 1 ^{er} janvier 1872. 282 pensions, montant à fr. 676,855 » Inscrites en 1872. 54 pensions, s'élevant à fr. 81,100 » Éteintes en 1872. 90 — 84,622 » Augmentation. 5 — Diminution. 5,425 » Reste à servir au 1 ^{er} janvier 1873. 287 —
Id.	Age avancé.	39	0	3,700 »	2,248 »	
30 septembre 1871	Infirmités	27	9	1,195 »	510 »	
30 novembre 1871	Age avancé.	41	»	7,500 »	7,500 »	
30 octobre 1871 . . .	Infirmités	10	2	1,200 »	187 »	
31 août 1871	Id.	33	6	1,472 »	981 »	
31 décembre 1871. . .	Age avancé	30	2	1,850 »	858 »	
Id.	Infirmités	33	•	1,272 »	648 »	
Id.	Age avancé	41	2	10,701 »	10,701 »	
Id.	Infirmités	32	10	1,544 »	777 »	
30 novembre 1871 . .	Age avancé.	38	1	1,800 »	1,054 »	
31 décembre 1871 . .	Id.	33	1	1,800 »	916 »	
31 octobre 1871 . . .	Infirmités	36	5	1,224 26	816 »	
31 janvier 1871	Id.	25	11	1,526 66	561 »	
29 février 1872 . . .	Age avancé.	47	•	7,500 »	7,500 »	
31 mars 1872	Infirmités	37	5	4,500 »	4,500 »	
Id.	Id.	27	1	1,493 80	688 »	
Id.	Age avancé.	20	8	3,800 »	3,757 »	
29 février 1872 . . .	Infirmités	50	6	1,475 33	896 »	
31 mars 1872	Age avancé.	18	2	7,500 »	4,541 »	
30 avril 1872	Infirmités	21	2	1,700 »	553 »	
31 juillet 1872	Age avancé.	41	1	8,500 »	8,500 »	
Id.	Infirmités	41	0	3,500 »	3,500 »	
Id.	Id.	32	0	1,650 »	831 »	
Id.	Id.	26	3	1,331 59	537 »	
Id.	Id.	37	4	1,211 66	605 »	
30 septembre 1872. . .	Id.	41	10	7,500 »	7,500 »	
Id.	Age avancé.	30	7	2,800 »	1,317 »	
Id.	Infirmités	20	9	1,450 »	852 »	
30 novembre 1872. . .	Age avancé.	54	0	1,650 »	875 »	
Id.	Infirmités	33	11	3,500 »	3,474 »	
Id.	Id.	37	2	1,490 53	852 »	
31 octobre 1872 . . .	Id.	24	4	1,288 66	482 »	
30 septembre 1872 . .	Id.	30	•	1,555 »	932 »	
TOTAL des 34 pensions. fr.					81,100 »	

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 2.

ÉTAT des pensions accordées à des ecclésiastiques,

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.
1	Jauuin, J.-J.	Saint-Servais, le 28 mars 1808. .	Desservant
2	Maquet, J.	Bourcy, le 28 juin 1802	Id.
3	Charlier, J.	Onoz, le 17 août 1805	Id.
4	Liégeois, J.	Soiron, le 27 juin 1806	Id.
5	Kenes, H.	Lierre, le 16 janvier 1805 . . .	Id.
6	Dujardin, E.	Leuze, le 14 novembre 1805 . .	Curé de 2 ^m e classe.
7	Froidmont, J.	Haccourt, le 7 décembre 1799. .	Desservant
8	André, E.	Arlon, le 1 ^{er} juin 1806	Id.
9	Bodson, H.	Roy, le 11 décembre 1799 . . .	Id.
10	Rigaux, J.	Ollignies, le 29 septembre 1798.	Id.
11	Gérard, J.	Erneuville, le 11 mars 1811. . .	Id.
12	Swalus, E.	Beersel, le 16 février 1811 . . .	Id.
13	Raoult, J.	Soignies, le 18 août 1805 . . .	Chanoine
14	De Bæck, J.	Steenuffel, le 7 février 1805 . .	Desservant
15	Spierings, G.	Zeeland, le 6 octobre 1791. . .	Id.
16	Woumans, J.	Lillo, le 6 septembre 1796 . . .	Id.
17	Doby, L.	Cambrou Saint-Vincent, le 21 jan- vier 1801.	Id.
18	Bossu, R.	Matagne-la-grande, le 19 avril 1792.	Id.
19	Dewaide, L.	Soiron, le 25 octobre 1806 . . .	Id.
20	Dechène, H.	Charneux, le 24 janvier 1806 . .	Vicaire
21	Bultot, H.	Harzé, le 27 octobre 1815 . . .	Id.
22	Lamberechts, P.	Saint-Trond, le 10 octobre 1808.	Desservant
23	Liedts, J.	Audenarde, le 15 avril 1809 . .	Id.
24	Michielsens, C.	Anvers, le 11 avril 1791. . . .	Id.
25	Hubert, J.	Esneux, le 7 mars 1804	Id.
26	Van Oorschot, J.	Turalhout, le 2 mars 1805 . . .	Id.
27	Higuët, L.	Wasseiges, le 24 novembre 1801.	Id.
28	Lesenfant, J.	Bra, le 28 novembre 1810 . . .	Id.
29	Dewalque, J.	Malmédy, le 27 octobre 1799 . .	Id.
30	Mairlot, J.	Olne, le 6 mai 1802	Id.
31	Tricot, C.	Lombise, le 18 avril 1802. . . .	Id.
32	Pirson, J.	Grandménil, le 1 ^{er} mai 1790 . .	Id.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1874.

depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1872.

DATE DE LA SORTIE de fonctions.	CAUSES DE LA SORTIE de fonctions.	NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITEMENT moyen des 5 dernières années de service.	MONTANT des PENSIONS ALLUÉES.	Observations.
		ANS.	MOIS.			
30 septembre 1871 .	Infirmités	36	6	1,055 .	931 .	
31 octobre 1871 . .	Age avancé	44	6	1,100 .	1,100 .	
Id. . . .	Id.	45	1	1,100 .	1,100 .	
Id. . . .	Id.	42	1	1,100 .	1,100 .	
30 septembre 1871 .	Id.	43	"	1,100 .	1,100 .	
31 octobre 1871 . .	Id.	43	1	1,500 .	1,500 .	
30 novembre 1871 . .	Id.	45	8	1,138 .	1,138 .	
Id. . . .	Id.	42	7	1,100 .	1,100 .	
30 septembre 1871 .	Id.	42	2	1,135 .	1,135 .	
Id. . . .	Id.	45	"	1,160 .	1,160 .	
31 octobre 1871 . .	Infirmités	37	7	907 40	889 .	
31 décembre 1871 . .	Age avancé	46	0	1,136 .	1,136 .	
31 janvier 1872 . . .	Id.	43	4	2,000 .	2,000 .	
31 décembre 1871 . .	Id.	42	4	1,100 .	1,100 .	
Id. . . .	Id.	55	5	1,200 .	1,200 .	
31 janvier 1872 . . .	Id.	47	7	1,200 .	1,200 .	
Id. . . .	Id.	40	4	1,120 .	1,120 .	
Id. . . .	Id.	50	5	1,200 .	1,200 .	
31 décembre 1871 . .	Id.	42	6	1,100 .	1,100 .	
31 janvier 1872 . . .	Infirmités	41	5	781 .	781 .	
30 novembre 1871 . .	Id.	52	1	610 .	441 .	
31 décembre 1871 . .	Id.	57	3	1,045 .	940 .	
29 février 1872 . . .	Id.	59	6	1,055 .	1,017 .	
Id. . . .	Age avancé	56	5	1,200 .	1,200 .	
31 mars 1872	Id.	43	"	1,100 .	1,100 .	
Id. . . .	Id.	40	11	1,100 .	1,100 .	
Id. . . .	Id.	47	5	1,106 .	1,106 .	
30 septembre 1871 . .	Infirmités	26	6	950 .	597 .	
30 avril 1872	Age avancé	44	1	1,150 .	1,150 .	
31 mai 1872	Id.	42	4	1,100 .	1,100 .	
Id. . . .	Id.	45	8	1,101 .	1,101 .	
30 juin 1872	Id.	54	6	1,200 .	1,200 .	
A REPORTER.					35,151 .	

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

N° D'ORDRE.	NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.
33	Morsom, J.	Bovigny, le 9 septembre 1804. . .	Desservant
34	Laenen, J.	Goyer, le 30 janvier 1795 . . .	Id.
35	Brialmont, J.	Havelange, le 27 janvier 1707. .	Id.
36	Guillaume, F.	Bertogne, le 24 juin 1805 . . .	Id.
37	Barthelemy, J.	Malmédy, le 2 mars 1798. . . .	Id.
38	Decamp, C.	Givry, le 15 avril 1821	Id.
39	Octave, J.	Wardin, le 4 novembre 1805 . .	Id.
40	Goffinet, G.	Hamépré, le 13 janvier 1800 . .	Id.
41	Willème, F.	Schouville, le 10 octobre 1804. .	Id.
42	Broze, C.	Spy, le 4 mai 1805	Id.
43	Colette, F.	Champlon, le 25 juillet 1801 . .	Id.
44	Despret, M.	Nivelles, le 29 août 1800 . . .	Id.
45	Van Brabant, J.	Thieghem, le 6 juillet 1800. . .	Id.
46	Buysens, P.	Sweveghem, le 22 avril 1700 . .	Id.
47	Bronfort, S.	Sart, le 10 novembre 1804. . .	Id.
48	Beke, F.	Pitthem, le 22 octobre 1795. . .	Id.
49	Flagothier, L.	Sprimont, le 6 août 1807 . . .	Id.
50	Stassin, J.	Forest, le 1 ^{er} janvier 1813 . . .	Id.
51	Kempenaire, M.	Racour, le 9 novembre 1814 . .	Vicaire
52	Guilmot, F.	Rotheux-Rimière, le 23 octobre 1815.	Desservant
53	Broers, J.	Oost, le 28 septembre 1805. . .	Curé de 2 ^{me} classe
54	Binet, L.	Jehay-Bodegnée, le 29 juin 1806.	Desservant
55	Nihoul, P.	Awirs, le 4 janvier 1794. . . .	Id.
56	Colson, P.	Ans et Glain, le 4 mai 1807 . .	Id.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1874.

DATE DE LA SORTIE de fonctions.	CAUSES DE LA SORTIE de fonctions.	NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITEMENT moyen DES 5 DERNIÈRES ANNÉES de service.	MONTANT des PENSIONS ALLOUÉES.	Observations.
		ANS.	MOIS.			
				REFORT.	35,154 »	
31 juillet 1872. . .	Age avancé. . . .	42	4	1,100 »	1,100 »	
Id. . . .	Id. . . .	51	9	1,200 »	1,200 »	
30 juin 1872 . . .	Id. . . .	48	2	1,200 »	1,200 »	
Id. . . .	Id. . . .	40	»	1,100 »	1,100 »	
31 août 1872 . . .	Id. . . .	42	5	1,188 »	1,188 »	
30 juin 1872 . . .	Infirmités	25	8	950 »	590 »	
30 septembre 1872 .	Id. . . .	36	4	1,100 »	965 »	
Id. . . .	Id. . . .	32	»	1,060 »	777 »	
30 septembre 1872 .	Id. . . .	37	5	1,100 »	1,003 »	
Id. . . .	Age avancé	43	5	1,100 »	1,100 »	
Id. . . .	Id. . . .	43	9	1,123 »	1,123 »	
Id. . . .	Id. . . .	46	11	1,141 »	1,141 »	
Id. . . .	Id. . . .	40	3	1,143 »	1,143 »	
Id. . . .	Id. . . .	47	11	1,168 »	1,168 »	
31 octobre 1872 . .	Id. . . .	44	1	1,100 »	1,100 »	
Id. . . .	Id. . . .	51	11	1,200 »	1,200 »	
30 septembre 1872 .	Infirmités	38	»	1,100 »	1,026 »	
30 novembre 1871 .	Id. . . .	33	2	950 »	733 »	
30 juin 1872 . . .	Id. . . .	22	7	646 66	391 »	
31 octobre 1872 . .	Id. . . .	30	4	950 »	643 »	
Id. . . .	Age avancé	46	2	1,500 »	1,500 »	
Id. . . .	Id. . . .	45	1	1,100 »	1,100 »	
Id. . . .	Id. . . .	55	»	1,200 »	1,200 »	
30 septembre 1872 .	Id. . . .	26	1	1,100 »	1,100 »	
TOTAL des 56 pensions. . . . fr.					59,953 »	

Il y avait à servir au 1^{er} janvier 1872 353 pensions, montant à fr. 297,847 »
 Insrites en 1872. . . 56 pensions, s'élevant à fr. 59,953 »
 Éteintes en 1872. . . 33 — 33,771 »
 Augmentation . . 25 — 20,182 »
 Reste à servir au 1^{er} janvier 1873. . . . fr. 524,029 »

(118)